

**FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR PROVINCIAL
A L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES
RELATIVES AU CANNABIS « ANRAC »**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Directeur provincial d'Al Hoceima
Mission du poste	Assurer sous l'autorité du Directeur Général de l'ANRAC et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'exécution et l'animation opérationnelle des prestations de l'ANRAC au niveau de la province d'Al Hoceima. • L'instruction des dossiers des demandes d'autorisation des activités relatives au cannabis licite ; • L'accompagnement des demandeurs d'autorisation et des opérateurs autorisés ; • L'accompagnement des coopératives et des cultivateurs opérants dans le développement de la filière du cannabis licite ;
Activités du poste	Le Directeur provincial aura à assurer, au niveau de la province d'Al Hoceima, en collaboration avec la direction du développement et de la promotion de l'investissement et des responsables qu'il supervise, les activités relatives : <ul style="list-style-type: none"> • Agir en tant que représentant officiel de l'ANRAC au niveau provincial, pour toutes les interactions administratives et opérationnelles avec les autorités locales ; • Assurer la coordination avec les autorités locales lors de la constitution et la mobilisation des commissions réglementaires de l'ANRAC supervisant les opérations relatives au cannabis ; • Réaliser le plan d'actions qui se rapporte aux objectifs fixés en matière d'implantation des investisseurs et de création de coopératives concernées • Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement des investisseurs, des coopératives et des agriculteurs concernés ; • Élaborer et mettre à jour une cartographie des acteurs de la filière du cannabis au niveau provincial et assurer la mise en relation des investisseurs avec les coopératives et autres entreprises dans le secteur ;



	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les agriculteurs dans leurs démarches administratives d'obtention des autorisations nécessaires à leur activité ; • Assurer et coordonner les activités de suivi et de contrôle sur le terrain des opérations relatives au cannabis dans la province ; • Assurer le reporting et tenir les statistiques afférentes aux activités de l'Agence.
<p><u>Aptitudes requises :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Management de l'équipe ; • Sens de la communication ; • Sens de l'organisation ; • Rigueur.

